



académie d'aix-marseille

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/13-604-799 du 02/09/2013

ENTRETIENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS ATSS ET ITRF ET REDUCTIONS D'ANCIENNETE D'ECHELON : RAPPEL 2012-2013

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement public et responsables des services académiques

Dossier suivi par : Mme SAUVAGET - Tel : 04 42 91 72 28 pour les AAENES, SAENES, ADJAENES -
Mme CAMPION - Tel : 04 42 91 74 37 pour les CASU - Mme VINCENT - Tel : 04 42
91 72 44 pour les personnels techniques (médicaux - sociaux - de laboratoire),
ATEC hors EPLE, personnels de bibliothèque - Fax : 04 42 91 70 06 - adresse mail :
ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les campagnes 2012-2013 d'entretiens professionnels et de réductions d'ancienneté d'échelon des personnels ATSS et ITRF ont été mises en place par les circulaires rectorales publiées au bulletin académique n° 597 du 20 mai 2013.

L'échéance pour la transmission au rectorat :

- des comptes rendus d'entretien professionnel
- des fiches de proposition en vue de l'attribution de réduction d'ancienneté d'échelon

était fixée au 12 juillet 2013 au plus tard.

Les contrôles opérés à ce jour révèlent encore quelques comptes rendus et fiches de proposition manquants. C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir vérifier qu'aucune anomalie ne subsiste pour ce qui vous concerne, et en cas d'oubli constaté, d'adresser les pièces réclamées à la DIEPAT du rectorat le plus tôt possible et au plus tard le 12 octobre 2013 en vous conformant aux dispositions des circulaires rectorales citées ci-dessus.

Signataire : Michèle JOANNAN, Directrice des Relations et des Ressources Humaines